



MAIRIE DE BOURNAN

Secrétariat ouvert lundi de 13h15 à 15h15, mardi de
15h00 à 17h00 et jeudi de 14h00 à 16h00

A l'attention des conseillers municipaux

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu

Le mardi 08 octobre 2024 à 19h30 dans la salle de la mairie

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

ORDRE DU JOUR

- Etat du logement locatif 20 rue principale
- Décision modificative programme travaux de voirie 2024
- Signalétique en agglomération de Bournan : problème de la vitesse et des priorités à droite
- Questions et informations diverses